
PRAGUE – GAC / ALAC Joint Session
Tuesday, June 26, 2012 – 00:00 to 00:00
ICANN - Prague, Czech Republic

CHAIR DRYDEN:

Nous n'avons pas pu faire la pause-café de 10:00. Bon, nous allons se réunir maintenant avec l'ALAC. Je vous suggère donc de commencer de suite et de continuer jusqu'à 11:15.

Nous sommes un peu en retard. Il y a plusieurs points dans notre ordre du jour. Je vais demander à Olivier de les décrire très brièvement et d'accorder des priorités à ces points de l'ordre du jour pour essayer de mieux profiter du temps dont nous disposons cette matinée. Merci beaucoup, c'est toujours un grand plaisir de se réunir avec l'ALAC. Je vais passer la parole à Olivier, le président de l'ALAC.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup à tous les participants et merci de nous accueillir dans cette salle aussi belle. Nous avons cinq points dans l'ordre du jour mais comme il y a des contraintes de temps, nous allons en garder trois. D'abord, l'alerte précoce et les processus d'objection de l'ALAC et du GAC. Deuxième point concerne le travail du GAC et de l'ALAC, un travail en commun pour étudier l'impact du programme des nouveaux gTLD sur utilisateurs d'internet. Troisième point, comment créer un renforcement de capacité au sein de l'ALAC.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Comme nous avons des contraintes de temps, je vous propose de commencer par le premier point, le processus d'objection et d'alerte précoce de l'ALAC.

Comme nous le savons tous, l'ALAC et le GAC possèdent des exigences au niveau opérationnel en ce qui concerne les alertes précoces. L'ALAC pour la première fois a pu participer de façon opérationnelle aux opérations de l'ICANN. C'est quelque chose de très important, un groupe de travail a été créé ainsi qu'un sous groupe de travail que nous appelons un groupe de révision. Dev Anand Teelucksingh préside ce groupe, donc peut-être je devrais passer la parole à Dev.

Voilà Dev est à mes côtés, et il va pouvoir peut-être vous raconter en quoi consiste ce processus. Nous remercions le GAC parce qu'il y a eu un grand débat pour que nous puissions créer ce processus.

Donc je vais donner la parole à Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH:

Merci beaucoup, bonjour à tous, messieurs et mesdames. Je m'appelle DEV ANAND TEELUCKSINGH, je suis représentant de la structure At-Large et j'ai appartenu à la société Trinidad and Tobago Computer. En ce qui concerne le groupe de travail sur les nouveaux gTLD, une partie du travail de ce groupe consiste à examiner le processus d'objection. Nous devons donc examiner ce processus d'objection parce que dans le guide du candidat, une des exigences opérationnelles disait que le financement de

l'ICANN pour présenter ces objections ainsi pour le paiement anticipé des cours était lié au comité du conseil At-Large. Pour cette procédure d'objection, il fallait donc avoir une vision ascendante à partir des organisations régionales et un processus pour pouvoir approuver ces objections au sein du comité consultatif At-Large, une fois fini cette procédure, cette objection pouvait être publiée.

Lorsque nous analysons donc tout ce processus, deux choses doivent se passer dans le programme des nouveaux gTLD. Lorsque l'on veut présenter des objections, deux étapes commencent, tout d'abord la période de commentaires sur les objections, qui va du 13 Juin au 12 Août, et par la suite une période d'objection de sept mois.

Pardon, la première c'est la période de candidature et la deuxième c'est la période d'objection.

Ce nous avons fait donc, c'est de diviser ce temps en semaine pour pouvoir analyser les commentaires publiés pendant la période de consultation publique et des objections formulées pendant cette période de sept mois. Nous avons donc combiné tout cela dans une procédure unique.

Je crois que le document a été distribué aux membres, même si vous ne pouvez pas voir le schéma qui est sur l'écran, vous allez pouvoir le voir sur le schéma que vous avez sous les yeux. Pour vous donner une idée de comment fonctionne ce processus, dans ce schéma numéro 1, nous voyons qu'il y a avant la période de commentaires des candidatures, y a la création d'un

groupe de révision des nouveaux gTLD, le groupe RG, dont la tâche consiste à recevoir les commentaires d'At-Large directement par courrier électronique ou par le biais d'appels en conférence, donc cette tâche consiste aussi à compléter les pages Wiki, voir quelles sont les candidatures qui ont fait l'objet de commentaires semaine par semaine, tenir au courant les RALO par rapport au délit définitif lorsqu'il y avait des dates butoirs par exemple pour la période de commentaires ou des dates butoirs pour la période d'objection.

Donc, dans le schéma numéro 1, on commence par la période de commentaires sur les candidatures. Les personnes qui font partie de ce groupe de révision des nouveaux gTLD doivent examiner ces commentaires ainsi que les représentants d'ALAC des cinq régions.

Le groupe de révision, donc il se focalise sur les conflits d'intérêts, il nous faut donc examiner ces candidatures pour détecter des conflits d'intérêts potentiels, cela a déjà été réalisé, et donc au cours de la première semaine après la publication des candidatures, nous devons voir comment incorporer toutes ces données dans notre page Wiki. Cela a été fait, nous avons notre propre tableau de bord pour examiner ces candidatures, examiner les commentaires...etc.

Sur le schéma numéro 2, qui correspond à la semaine suivant la présentation des commentaires aux candidatures, le groupe de révision communique à la communauté qu'ils ont l'occasion de faire des commentaires et d'examiner les candidatures. Si des

pages Wiki peuvent être créées, on le fait, on examine les commentaires de la communauté, on les reçoit, on fait des conférences téléphoniques, on encourage la communauté à inclure leurs commentaires pour qu'ils figurent sur les pages Wiki.

Après dans le schéma numéro 3, on arrive à la semaine numéro 5, je pense qu'il y a trop d'informations ici et que vous ne pouvez pas les avoir. La dernière semaine 5 de la période de commentaires sur les candidatures, on fait des appels en conférence, le groupe de révision analyse les commentaires des pages Wiki et décide s'il va présenter un commentaire formel qui sera présenté au panel de révision ; je ne sais pas si vous savez qu'il y a six panels d'évaluation qui concernent, le financement, la stabilité, les chaînes de caractères...etc. Donc une fois que la décision est prise sur la base de la révision des commentaires dans les pages Wiki, un commentaire formel est présenté de la part du groupe de révision, et il y a donc un groupe ad hoc composé par les membres du groupe de révision chargeaient de présenter ces commentaires. Tout d'abord on procède à la rédaction du commentaire et par la suite à sa présentation sur la page Wiki pour communiquer les commentaires de façon définitive, donc il y aura un commentaire définitif du groupe de révision.

Cela vous le voyez sur le schéma numéro 4, qui correspond aux deux dernières semaines de la période de commentaires sur les candidatures ; comme je vous le disais, une fois que les commentaires formels sont publiés, on reçoit tout autre

commentaire qui pourrait arriver et par la suite on présente le commentaire définitif.

Dans la semaine numéro 8, l'ALAC doit analyser ces commentaires et décider si elle va les accepter pour faire la présentation formelle dans la période de commentaires publics de l'ICANN. Une fois que cela est approuvé, l'ALAC fait la présentation formelle des commentaires conformément à la déclaration de politique, et sinon les structures RALO et At-Large peuvent prendre la décision de publier ces commentaires en tant qu'organisations indépendantes. Tout cela dans la période de commentaires publics.

Après, dans le schéma suivant, on voit la période d'objection aux candidatures qui a une durée de 2 à 4 mois et on se concentre sur les objections. L'ALAC peut faire des objections pour deux raisons, parce que cela va à l'encontre de l'intérêt public ou bien pour des raisons d'ordre communautaire. Cependant, je pense qu'il n'y a pas beaucoup d'objections, on se concentre plus sur les commentaires mais pendant la phase d'objection on peut recevoir encore des commentaires, il y a une espèce de continuité du processus, par exemple il y a des mises à jour, des conférences entre les RALO, des conférences téléphoniques, des visites aux pages Wiki.

Maintenant dans le schéma numéro 7, nous pouvons voir le cinquième mois de la période d'objection, et en ce moment-là, on voit qu'il y a encore des appels en conférence faits par le groupe de révision, et le groupe de révision décide s'il va faire

une déclaration d'objection formelle, quatre RALO doivent l'approuver pour recevoir le conseil de l'ALAC.

Il s'agit d'un document d'une vingtaine de pages, qui doit répondre à un format en particulier. Pour pouvoir travailler avec les gens qui ont fait les commentaires dans les pages Wiki et arriver donc à une déclaration d'objections.

Ce brouillon est publié à la semaine numéro 8, il est révisé par la communauté, et une fois que cette période de six mois s'achève, le groupe ad hoc va présenter cette déclaration d'objections aux RALO, pour que les RALO en fassent la révision.

Et cela nous ramène au dernier schéma, le schéma numéro 9, où l'on voit que, une fois la déclaration d'objections a été publiée, les cinq RALO peuvent maintenant voter sur la déclaration d'objections, si trois RALO votent en faveur de l'envoi de cette déclaration d'objections. L'ALAC doit en ce moment-là accepter ces décisions présent par trois ou plus de RALO, et présenter la déclaration en coordination avec l'ICANN.

Voilà une vision générale de la procédure qui est une procédure ascendante, c'est un aller-retour entre l'ALAC et les RALO, les RALO et l'ALAC.

Olivier prend la parole. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Dev, je ne pense que panorama général qui nous montre le processus, nous fait voir combien on a travaillé pour que ce

processus soit équitable pour les candidats et pour les objecteurs.

Heather, prend la parole.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup pour cette présentation, qui est très complète. Je ne sais pas si les membres du GAC ont des questions par rapport ce processus, qui est mis en place par l'ALAC et At-Large par rapport aux nouveaux gTLD !!!

Je vois l'Italie et le Royaume-Uni qui veulent prendre la parole.

Le représentant de l'Italie prend la parole.

ITALIE:

Merci madame la présidente. J'aimerais savoir, parce que je vois que c'est une très bonne façon d'organiser l'évaluation, mais je suis curieux de savoir si au bout de deux ou trois semaines après avoir connu la liste, si vous avez identifié la typologie des problèmes rencontrés, car bien entendu on peut faire des objections, on peut examiner une par une les 1930 candidatures. Mais certes, il y a des types de problèmes, et je souhaiterais savoir si vous avez travaillé dans une évaluation initiale des catégories de problèmes.

Olivier prend la parole.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci à l'Italie, je suis OLIVIER CREPIN-LEBLOND et je ne suis pas encore Stéphane, je m'appelle comme ça. Dev prend la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH:

Merci pour cette question. Normalement non. Dans la période de commentaires publics, il faut présenter des commentaires sur les candidatures et ces commentaires doivent être adressés spécifiquement à un des six panels d'évaluation initiale, et si ce commentaire n'est pas présenté de la façon adéquate, il sera ignoré par les panels d'évaluation initiale. Donc nous n'avons pas encore fait ce type d'exercice.

Le Royaume-Uni prend la parole.

ROYAUME-UNI:

Merci pour cette présentation très claire. C'est très impressionnant, je vois que vous avez consacré beaucoup de réflexions pour en arriver là. Je souhaiterais savoir si le GAC ou les représentants du GAC à titre individuel ont eu l'occasion à un moment ou à un autre de ne serait-ce qu'avoir un échange d'informations au cours de cette période d'objections.

Je sais qu'il y a la possibilité d'avoir des réunions régionales entre les RALO et c'est une occasion qui pourrait exister pour cet échange lorsque ces réunions ont lieu, pour partager les intérêts communs, les visions des utilisateurs, l'intérêt public. Parce que ce serait peut-être très utile de savoir comment les choses avancent en ce qui concerne l'évaluation des candidatures et l'identification des problèmes potentiels liés à

des domaines en particulier, et je me demande aussi s'il y a quelque chose que l'on puisse faire pour identifier des opportunités pour que cet échange puisse avoir lieu au niveau du GAC, au niveau régional ou avec les représentants du GAC de façon individuelle. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci. Evan Leibovitch prend la parole.

EVAN LEIBOVITCH:

Bonjour, je suis vice-président de l'ALAC, j'ai travaillé dans le processus des gTLD. Il existe l'occasion de participer, notamment dans toutes les parties de cette chaîne. Nous l'avons conçu de façon à ce qu'il soit un processus ascendant orienté par la communauté. Le but de l'ALAC c'est qu'il s'occupe de la collecte des objections plutôt que d'être le déclencheur des objections, l'objectif était donc de collecter ces objections de la communauté et de les organiser de telle sorte que l'on puisse les gérer tel que Dev vient de vous l'expliquer. L'idée c'est que nous on saurait l'endroit où les objections de la communauté ou des communautés At-LARGE pourraient être présentées, nous serions chargés de collecter ces objections, c'est pour ça, c'est difficile de vous répondre pour savoir s'il y a eu une évaluation initiale des chaînes de caractères, car nous espérons s'il y a des objections de la communauté At-Large, non seulement les gens qui intègrent l'ALAC, nous espérons que ce processus soit ascendant pour que l'on puisse évaluer ces objections. En ce qui concerne l'occasion ou les opportunités de

travailler en commun, y a différents niveaux et nous essayons dans la mesure du possible que le modèle ascendant puisse être appliqué.

DRYDEN prend la parole.

CHAIR DRYDEN:

Merci, y a-t-il des commentaires ou des questions ?

L'Australie qui est leadeur du processus d'alerte précoce.

L'Australie prend la parole.

AUSTRALIE:

Merci madame la présidente, je voudrais approfondir un petit peu ce qui a été dit en introduction. L'ALAC sait que le GAC a une fonction opérationnelle similaire, nous avons aussi consacré du temps à analyser ce type de processus, et aujourd'hui le GAC a deux moyens de fournir une contribution sur les chaînes de caractères des gTLD, d'un côté y a les alertes précoces, à savoir un nouveau type de contribution de la part du GAC. Il ne s'agit pas d'un avis du GAC, il s'agit plutôt d'une contribution informelle qui peut provenir de différents membres du GAC et qui ont pour but de déclencher une alerte précoce par rapport à certaines sensibilités qui peuvent exister chez certains gouvernements afin que cette proposition à la candidature puisse être retirée le cas échéant.

Ces alertes précoces peuvent revêtir différentes formes, ça peut être des objections, ça peut être des avertissements par rapport au fait qu'il y a une question sensible.

Comme vous le savez bien, le GAC a écrit au conseil d'administration une lettre indiquant que des alertes précoces pourraient être déclenchées en ce qui concerne la présentation de toutes les candidatures dans un seul lot, nous espérons qu'il y ait une réponse à notre lettre pour Toronto.

Le deuxième type de contribution, concerne le conseil du GAC, et ici nous avons trois moyens pour pouvoir fournir ou donner ce conseil. Le GAC discute les délais pour ce type de conseil, mais nous essayons de faire en sorte que l'on puisse donner un conseil dans la réunion d'avril.

Nous avons donc ces deux types de contributions, et je vais peut-être compléter la question de Mark, on disant que dans le GAC et l'ALAC il existe la possibilité d'échanger des questions, des inquiétudes et même la possibilité qu'il y ait une coordination des inquiétudes surtout notamment en ce qui concerne les chaînes de caractères qui peuvent affecter la communauté et qui peuvent affecter l'intérêt public. J'apprécie énormément que l'ALAC ait conçu les processus de façon très ouverte mais je pense qu'il est très important de faire un suivi, je voudrais savoir quelle est la meilleure façon de gérer ces objections lorsqu'ils arrivent dans le système de l'ALAC à travers les espaces Wiki pour que les membres qui peuvent avoir des objections par rapport à l'intérêt public ou à l'intérêt de la

communauté puissent le faire. Y a-t-il un moyen pour faire un suivi de ces objections ? Et je ne suis pas sûr si l'ALAC est également intéressée à faire une contribution aux discussions du GAC !

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci l'Australie.

Dev prend la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH:

Merci pour cette question. En ce qui concerne la possibilité de faire un suivi des commentaires des objections, c'est un point qui a été soulevé et c'est pourquoi nous avons un tableau de bord dans la Wiki. Je ne sais pas si je peux vous le montrer ici sur l'écran, mais l'idée d'avoir ce tableau de bord répond à l'inquiétude de pouvoir faire une révision rapide de toutes les données statistiques pour avoir une idée de ce que ça donne. Ce tableau de bord montre les commentaires liés aux panels d'évaluation ainsi que toutes les raisons manifestées pour les objections.

L'idée donc, au fur et à mesure que les pages Wiki se créent, ces tableaux de bord sont complétés de façon automatique au fur et à mesure que l'on reçoit les commentaires. Au fil du temps le nombre de commentaires dans les tableaux de bord augmente et l'At-Large commence à émettre des commentaires. Ces tableaux peuvent avoir un ordonnancement différent. Le groupe de révision peut à ce moment-là voir les changements

qui se produisent d'une semaine à l'autre. Grâce à ces pages Wiki on peut également voir pour une candidature donnée, combien de commentaires ont été reçus par semaine, s'il y a eu un nombre croissant de commentaires ou pas, et il y aura aussi un courrier électronique qui est envoyé à la liste publique d'At-Large. Il s'agit d'un processus ouvert, je le répète, où tout le monde peut faire un suivi, des changements et faire une bonne surveillance du processus.

HEATHER DRYDEN:

Merci beaucoup pour cette réponse. Je crois qu'on est prêts à passer au point suivant de l'ordre du jour. Olivier prend la parole.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci madame la présidente. Maintenant on veut voir si l'ALAC et le GAC peuvent travailler ensemble afin de voir quelle est l'impact sur les utilisateurs d'internet du lancement du programme des nouveaux gTLD. Qui voudrait commencer ? Evan Leibovitch prend la parole.

EVAN LEIBOVITCH:

Il y a différentes questions traitées par l'ALAC qui ont soulevé des préoccupations pour ce qui est du lancement des nouveaux gTLD, l'une d'elles trait à la question du respect contractuel. Nous avons mené une réunion avec le personnel de ce département dimanche dernier, les résultats ont été mixtes en termes de la réponse reçu. L'une des préoccupations est liée à

la capacité d'avoir un RAA solide permettant de donner une valeur à l'extension du programme et que le personnel de l'ICANN ait la possibilité de pouvoir l'appliquer. L'important c'est de d'exécuter le RAA même pour les noms de premier niveau, même avoir l'expansion prévue pour les nouveaux gTLD. D'autre part il y a un nombre des membres au sein du comité de la GNSO sur l'élection de la confiance, le choix, l'innovation, et il y a des indicateurs pour identifier la confiance et le choix du consommateur, parce que la préoccupation est que le comité n'avait pas eu suffisamment de possibilité d'analyser le choix des consommateurs qui appartiennent à l'ICANN. Il faut voir ce qu'il arrive avec les noms de domaines contre autres manières de trouver des contenus, comme par exemple les recherches par des moteurs sur internet avec le code QR et d'autres manières.

On a travaillé à travers d'autres manières par lesquelles les utilisateurs d'internet accédaient au contenu. De manière générale l'ALAC a créé le groupe de travail des futurs enjeux, co-présidé par moi et Jean-Jacques Subrenat, où nous essayons de faire un abordage à long terme pour chercher des manières différentes pour réformer les choses, nous essayons de trouver différentes manières de travailler ensemble pour pouvoir avancer dans ces aspects. Merci beaucoup.

HEATHER DRYDEN:

Merci beaucoup. Vous avez des commentaires à faire ? Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS:

Je m'excuse nous avons un petit problème avec le micro.

Je veux vous remercier de votre présentation et je tiens à signaler que mes soucis sont assez semblables. On en a déjà parlé dans des réunions précédentes, mais vous savez à partir du communiqué de Costa-Rica, on est plus fermes pour ce qui est des liens, nous voulons améliorer le RAA et nous voulons voir les recommandations de l'équipe de révision ainsi qu'essayer d'incorporer ces révisions dans le RAA et ailleurs.

Le besoin critique d'assurer que la fonction du respect contractuel soit faite de manière efficace, de manière que nous allons parler avec les mêmes mots sans doute et nous allons inclure des commentaires très semblables dans le communiqué découlant de cette réunion. C'est bien de voir que les deux comités consultatifs soient sur la même page. Merci.

HEATHER DRYDEN:

Merci les États-Unis. L'Australie s'il vous plaît.

AUSTRALIE:

Merci madame la présidente et merci pour la présentation. En premier lieu je suis tout à fait d'accord avec mon collègue des États-Unis, je crois que ceci met en évidence que nous avons des intérêts partagés dans ce domaine, je suis très intéressé sur le travail à long terme, nous sommes très intéressés aux amendements des organismes de l'application de la loi et des

modifications du RAA. Nous sommes très intéressés à la fonction du respect contractuel mais ce qui nous intéresse surtout, c'est l'abordage à long terme que vous avez mentionné, peut-être vous ne l'avez pas mentionné mais il y a eu une discussion entre le GAC et le conseil d'administration, le personnel des bureaux d'enregistrement et les registres dimanche dernier sur la structure et l'industrie des noms de domaines et le GAC a demandé que cette discussion menée au Costa-Rica, qu'il y ait beaucoup de questions à traiter d'après notre perspective.

Nous espérons que ceci fasse partie d'un débat continu pour travailler sur l'industrie des noms de domaines. Il y a quelques questions en particulier qui sont apparues tout au moins à titre personnel, à savoir quel est l'abordage, quel sont les contrats, les relations indirectes qui ont été établies, l'accréditation dans un site et pas ailleurs. Moi je voudrais analyser ces questions à un niveau plus général.

Il semblerait que l'ICANN peut jouer à un rôle de supervision plus élargi, puis il y a toutes les particularités du point de vue de la conformité contractuelle, puis il faut faire valoir tous ces contrats de manière claire et transparente, indépendante, cohérente et uniforme. Je suis donc très intéressé par ce travail. Merci beaucoup.

HEATHER DRYDEN:

Merci l'Australie.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci, Jean-Jacques Subrenat prend la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Je vais faire deux commentaires, tout d'abord avec le vocabulaire, puis la structure. Quant à vocabulaire, je suis un peu confus qu'on continue à utiliser le mot négociation, comme un membre du conseil l'a déjà mentionné, il ne s'agit pas d'une négociation, il s'agit de l'exécution de l'application, cela veut dire respecter ou ne pas respecter les exigences pour l'accréditation.

Je crois donc qu'il faut être clair là-dessus et peut-être lorsqu'on se réunira avec le personnel entre nous, il faudra qu'on ait une idée concrète. Il ne s'agit pas de la renégociation de chaque contrat, il y a une norme et il faut être conforme à la norme.

Deuxièmement la structure. Dans les derniers mois ou les dernières années, en fait je me suis rendu compte que le respect est quelque chose de confus, parce que la conformité est ambiguë. Je ne suis pas sûr que ce soit l'impression originale mais bon c'est comme ça, et le personnel du secteur juridique dit que cela appartient à la conformité, et la conformité dit que cela appartient à quelqu'un d'autre, et des fois il y a des aspects juridiques trompeurs, et il faut donc aller consulter le département juridique. Lorsque l'on a amené ce débat au sein de l'ALAC, nous avons pu nous réunir et parler de quelque chose de très important, à savoir la nomination d'un nouveau PDG,

nous avons utilisé cette opportunité pour parler avec le nouveau PDG avec le PDG intérim pour leur manifester qu'on a besoin d'un système à une seule fenêtre, pour que les membres du GAC ou de l'ALAC, dès qu'ils ont une préoccupation, ils puissent la manifester et qu'ils puissent recevoir la réponse dans une seule fenêtre ou dans un seul fichier. Moi je connais le GAC parce que j'étais ambassadeur mais je crois que l'ALAC n'est pas intéressé à qui appartient le travail. Merci.

HEATHER DRYDEN:

Merci. D'autres questions là-dessus ?

Vous voulez répondre à l'Australie ? D'accord.

EVAN LEIBOVITCH:

Oui, par rapport de l'approche à long terme. Le premier produit a été un document présenté à la communauté de l'ICANN pour la première fois cette semaine. Et ils peuvent participer les membres du GAC. Il ne s'agit pas d'une recommandation d'ALAC mais d'un document de travail pour commencer à parler des besoins à long terme pour ajuster l'ICANN, pour s'adapter et pour établir un point entre le statut quo et la dissolution totale. Le modèle multipartite est important pour nous mais y a des questions d'intérêt public qui doivent être abordées et c'est pourquoi dans ce document on donne un panorama très général de ce qu'il faut faire. Outre les révisions de la GNSO ou de l'ALAC, au lieu de travailler de manière indépendante, on

voit la manière de faire ce travail ensemble pour mieux servir l'intérêt public au sein de l'ICANN.

Tel que je l'ai déjà mentionné, nous allons envoyer ce document de travail, nous allons vous l'envoyer, et nous espérons qu'au niveau du GAC ou individuellement au niveau de vos pays, que vous puissiez participer à ce travail avec nous.

Merci.

HEATHER DRYDEN:

Merci, on attend ce document avec impatience.

La Nouvelle-Zélande prend la parole.

NOUVELLE-ZÉLANDE:

Merci. Tout brièvement je voudrais commenter les propos de Jean-Jacques. Au Costa-Rica, on a posé des questions au conseil sur l'abordage structuré de l'exécutabilité des contrats. Ici au GAC on ne peut pas donner des conseils mais y a des questions structurelles qui ont trait à la maintenance du contrat et à la supervision. J'espère que nous puissions voir ce document de travail parce que je crois qu'il y a des structures au sein de l'ICANN qui doivent être révisées et entrées dans l'exécutabilité des contrats.

Merci.

HEATHER DRYDEN:

Merci la Nouvelle-Zélande. Peut-être pourrions-nous consacrer quelques minutes au dernier point de l'ordre du jour, une proposition de l'ALAC d'avoir une académie. Et je crois que nous pouvons connaître un peu mieux ce que l'ALAC pense là-dessus.

Olivier prend la parole.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci madame la présidente. Je cherche Sandra Hoferichter, je ne sais pas si elle est arrivée ou pas, c'était elle la responsable. Ah c'est Tijani.

Tijani Ben Jemaa a la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Comme Sandra n'est pas arrivée, je vais parler de cette question là. Comme vous le savez tous, l'ALAC a proposé d'établir une académie de l'ICANN, pour organiser toutes les activités de formation de l'ICANN. On a demandé aux personnels une action statutaire pour établir le futur leadership de l'ICANN. Cela veut dire que les gens qui seront désignés par le comité de nomination et vous membres du conseil la GNSO, de l'ALAC, du conseil ccNSO...etc, vous soyez en mesure d'y assister.

L'ALAC a manifesté ceci de la manière suivante, et ceci a démarré au Costa-Rica. L'ALAC a pris contact avec les parties intéressées de l'ICANN, les autres regroupements pour travailler dans cette académie de l'ICANN et pas dans l'académie d'ALAC ou At-Large.

Nous avons maintenant un groupe élargi, je crois que ce groupe va se réunir demain pour constituer un comité élargi, pour continuer à traiter ce sujet.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Tijani.

Voici une partie de cette création de capacité à At-Large. Puis il y a des assemblées générales et d'autres événements qui se développent dans les régions, où se développe la réunion de l'ICANN. Par exemple à Dakar, nous avons vu tous les structures africaines qui se sont réunies sur site, les structures At-Large. Et il y a eu un programme de renforcement des capacités de 9:00 à 11:00. Et puis, ils ont travaillé sur la liste de publication aussi au Costa-Rica, on a eu aussi la réunion de l'ALAC RALO et des structures At-Large. Pour continuer avec ce programme de renforcement des capacités, tout cela était très utile, le feedback a été très bon. On nous a dit que c'était bien d'arriver dans une réunion de l'ICANN pour savoir de quoi il s'agit, ce n'est pas la même chose de le faire à distance, le face à face est mieux et c'est différent. Et ce programme de renforcement des capacités tient compte de tout cela. On voudrait l'élargir mais bien sûr il doit y avoir un budget, et nous savons que c'est quelque chose qu'il faut faire par étapes. Donc on veut que les gens s'approchent de l'ICANN et tout cela a trait au programme de formation et de diffusion. Ce qui sont au sein de l'ICANN doivent comprendre de quoi il s'agit, ils doivent participer dans les débats, ils doivent faire des rapports de leur regroupement.

HEATHER DRYDEN:

Merci, vous avez des commentaires ?

Le Kenya a la parole.

KENYA:

Merci l'ALAC de votre présentation sur le renforcement des capacités. Ma question est peut-être évidente. Quelle est la différence entre ce que vous proposez et le programme de fellowship, je ne sais pas si vous savez que le GAC a sa propre stratégie de renforcement des capacités pour les nouveaux membres, nous voulons donc que ceci soit un processus continu. Nous voulons savoir quelles sont les différences ? Qu'est-ce que vous proposez ? Il s'agit de quelque chose à long terme ? On veut savoir.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci le Kenya.

Salanieta Tamanikaiwaimaro prend la parole.

SALANIETA TAMANIKAIWAIMARO:

Je veux vous souhaiter la bienvenue, et pour ce qui est de la question qui vient d'être posée et qui est très importante, je dois dire qu'on a parlé de ça dans la communauté At-Large. Il faut identifier les activités de renforcement des capacités que l'on réalise déjà, nous savons que le ccNSO a un groupe de travail ad hoc, un groupe fermé pour le renforcement des

capacités. Nous savons aussi que le GAC on a un, et nous connaissons le programme de fellowship de l'ICANN.

L'une des choses que l'on voulait faire dans cette réunion en particulier, c'est de travailler dans un sondage pour évaluer le niveau de travail que l'on fait à l'heure actuelle. Et nous savons qu'il y a des instances où l'on double les ressources et nous avons besoin de minimiser tout cela pour être plus efficace, nous savons aussi qu'il y a des alliances globales et qui fonctionnent très bien dans les réseaux opérationnels avec le GAC, avec des ministères...etc, liées à la formation des régulateurs. Nous savons qu'en Afrique et en Asie-Pacifique, ils sont plus familiarisés avec ce genre de question. Par exemple, en mois de juillet, il va y avoir des activités spécifiques et au sein de l'ICANN, nous avons des organisations comme par exemple, APNIC, RIPE NCC, qui travaillent.

L'idée est d'évaluer et présenter des propositions, nous voulons consulter la communauté pour savoir quelle est la meilleure manière de travailler conjointement et de renforcer les capacités, quand on parle de renforcement des capacités, on parle de participer aux processus de développement des politiques au sein de l'ICANN.

Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci, Salanieta.

Le suivant, Fouad Bajwa.

FOUAD BAJWA:

Pour répondre à ce que, Alice a mentionné. Mon premier fellowship a été au Pakistan en 2009, et puis en 2010 à Nairobi.

Le travail de fellowship lui-même arrive à donner une présentation de ce que cède l'ICANN. La formation de fellowship est vaste et c'est une formation concentrée. Il est vraiment difficile que les fellows participent dans le processus et ce programme favorise la participation dès que possible. Il encourage ce programme de renforcement des capacités que l'on débat actuellement et bien plus vaste, c'est pour tous les nouveaux venus qui appartiennent aux différents secteurs de l'ICANN. Il développe leurs capacités et il renforce la capacité. Ils ont la possibilité de travailler dans des processus de développement de politiques. Et voici donc une différence entre le programme de fellowship et ce programme d'académie que nous proposons. Il s'agit d'un programme plus vaste, il y a des gens qui participent ou qui vont participer, des gens de pays développés qui n'appartiennent pas au programme de fellowship. On ne peut pas nous comparer avec le programme de fellowship, ce programme de fellowship est très important et il respecte ces objectifs mais ceci est différent.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Fouad. C'est en quelque sorte une pyramide, il y a différentes étapes et l'académie de l'ICANN serait une des premières étapes ou un des cubes qui entre dans le schéma complet, et pour créer les leaders pour l'avenir, notamment pour qu'il soit opérationnel depuis le premier jour. Je sais qu'il y a des gens qui sont venus à l'ICANN pendant longtemps, ils ne connaissent qu'une partie de l'ICANN. Ce que nous voulons, c'est vous donner un panorama général de l'ICANN dans peu de jours pour améliorer non seulement la partie opérationnelle du leader qui va prendre la fonction mais pour toute la communauté et pas la structure de silo'd que nous voulons éviter.

HEATHER DRYDEN:

Merci, Olivier.

Des commentaires ?

Le Royaume-Uni prend la parole.

ROYAUME-UNI:

Merci de votre présentation. C'est proposition qui doit être bienvenue, parce que l'on parle de renforcement de capacités et de données et fournir une place pour requérir des informations et pour que ce modèle multipartite soit véritablement développé, c'est bien pour que tout le monde puisse comprendre le fonctionnement du modèle. La modalité de participation, qui fait quoi ? Quelles sont les différents rôles ? les mandats, responsabilités et mécanismes ?...etc.

Je crois cela pourrait être traité lors de la réunion d'automne. Je ne sais pas si on pourra présenter nos rapports à Heather à temps.

Pouvoir d'inclure dans l'académie la manière d'opérer du GAC. Que tout ce qui est lié aux capitaux. Enfin comment travaillait l'ICANN, comment on peut aller au-delà de cette réunion de l'ICANN, dans d'autres forums...etc.

Merci.

HEATHER DRYDEN:

Merci le Royaume-Uni. Je crois donc qu'on peut clôturer la session ici. Merci encore une fois aux membres de l'ALAC d'être venus dans cette réunion, et de nous avoir présentés différentes questions. Nous croyons qu'il y a des objectifs partagés et des préoccupations partagées, et j'espère bien que nous pourrions continuer à travailler de la même manière.

Olivier, prend la parole.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup. J'espère que cette réunion a été productive aussi bien pour vous que pour nous.

[Applaudissements]